



PROJET ORDRE DU JOUR

Mercredi 13 juillet 2022
À 19 h 00

1. Mot de bienvenue ;
 2. Adoption de l'ordre du jour ;
 3. Adoption du Règlement numéro 369 - Règlement d'utilisation de soldes disponibles de règlement d'emprunt fermé - afin d'affecter une somme du solde disponible du Règlement numéro 321;
 4. Adoption du projet de Règlement numéro 370 amendant le Règlement de Zonage numéro 310 et ses amendements sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata;
 5. Adoption du projet de règlement numéro 371 amendant le Règlement de Zonage numéro 312 et ses amendements sur le territoire de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Témiscouata;
 6. Proposition de services professionnels - *Équipe Progressio*;
 7. Achats de matériaux et d'équipements appartenant à des organismes ;
 8. Embauche d'une personne pour l'entretien paysager municipal (fleurs et jardinières) ;
 9. Soumissions pour ponceaux ;
-
10. Période de questions ;
 11. Fermeture de l'assemblée.

TRÈS IMPORTANT!

LA PÉRIODE DE QUESTION NE PORTERA QUE SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR.

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022, SEULS LES CITOYENS ET CITOYENNES INSCRITS SUR NOTRE LISTE D'ENVOIE RECEVRONS L'ORDRE DU JOUR PAR LA POSTE. POUR CEUX ET CELLES NON INSCRITS, VOUS POURREZ CONTINUER À CONSULTER L'ORDRE DU JOUR SUR NOTRE SITE WEB ET NOTRE PAGE FACEBOOK.

POUR CETTE RAISON, CEUX ET CELLES QUI SOUHAITENT CONTINUER À RECEVOIR L'ORDRE DU JOUR DES SÉANCES À LEUR ADRESSE POSTALE, S'IL-VOUS-PLAÎT COMMUNIQUER AVEC LA MUNICIPALITÉ AFIN QUE NOUS PUISSIONS AJOUTER VOS NOMS SUR UNE LISTE D'ENVOIE.

MERCI À L'AVANCE !